

UN BEAU METIER = UN BEAU SALAIRE NOTRE MÉTIER EST VITAL, FINI LE SALAIRE MINIMAL !

Les camarades de l'Aide à Domicile de la FNAS FO se sont réunies les 25 et 26 mars 2026 à la Confédération FO. Dans le contexte politique nous déplorons que depuis plusieurs années :

- 👉 Notre pouvoir d'achat recule,
- 👉 Nos conditions de travail se dégradent.

Dans la Branche de l'aide à domicile, la valeur du point reste gelée à **5,77 € depuis 2022**. La FNAS FO réclame une augmentation à **7,40 €** (selon la résolution du congrès 2023 : SMIC + 25 % + 183 €). Ce changement équivaldrait à 248 € brut supplémentaires par mois.

Alors que, depuis 2022, **le Smic a progressé de 13,7 %**, les salariés de notre Branche essuient **trois refus successifs d'agrément** d'avenants de hausse de salaire. Et ce n'est pas tout ! Dans le même temps, le coût de la vie a fortement augmenté. L'inflation moyenne atteint **13,6 %** en 2025. Cette inflation, non compensée par la hausse de nos salaires, impacte directement nos dépenses du quotidien :

- 👉 Carburant, assurance, stationnement, entretien
- 👉 Loyer, gaz, électricité, alimentation
- 👉 Complémentaire santé et reste à charge, prévoyance
- 👉 Frais de garde de nos enfants

De plus, dans nos professions, les trajets et déplacements constituent une composante essentielle de notre activité. La FNAS FO demande que l'intégralité de ces frais soit prise en charge sur la base des dépenses réelles.

- 👉 Quand le prix du carburant explose, ce sont les aides à domicile qui trinquent.
- 👉 Quand le prix de l'énergie flambe, ce sont **encore** les aides à domicile qui trinquent.
- 👉 Quand le prix de l'alimentation augmente, ce sont **encore et toujours** les aides à domicile qui trinquent.

Cette situation n'est plus viable, ni vivable !

Aucune aide à domicile ne devrait avoir à choisir entre manger ou travailler.

Nous exigeons :

- 👉 Le passage immédiat de la **valeur du point 7,40 €** ;
- 👉 La prise en charge de **tous les trajets et déplacements au réel** des frais engagés
- 👉 Une compensation réelle de la hausse du carburant via **l'indemnité kilométrique à 0.55 €/km** a minima ;
- 👉 **L'amélioration de nos conditions de travail,**
- 👉 Accès à la **formation qualifiante et diplômante** financée à 100% et sur le temps de travail
- 👉 **La reconnaissance à la hauteur de notre utilité sociale**
- 👉 **L'embauche de personnels qualifiés à hauteur des besoins** du secteur

Nous invitons l'ensemble de nos syndicats à organiser des assemblées générales de salariés, dans l'unité, avec les autres organisations syndicales lorsque cela est possible.

Chacun pourra établir son propre cahier local de revendications. Une date commune sera prochainement fixée afin d'exprimer collectivement la mobilisation des salariés du secteur de l'Aide à Domicile à travers tout le pays.

Fait à Paris, le 26 mars 2026

